



CIPAV lettre de 2019 par les hussiers

Par **Stewart**, le **28/02/2019** à **13:40**

Bonjour

J'arrettè mon travaille liberale en Juin 2012 et j'informè URSSAF, RSI et CIPAV, que j'arrette mon travaille.

Ok pour URSSAF et RSI mais je n'ai pas eu zero réponse de CIPAV pour le solde de mon compte.

Je n'ai reçu zero correspondance depuis.

Sauf semaine dernier j'ai reçu une lettre de les Hussiers pour un somme 1700€

Avec une lettre de 2014 de CIPAV ce que je n'ai jamais reçu.

Comment ça marche? est ce que je peux conteste cette letter?